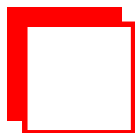


A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N°182 - 1,50 € - Mars 2007



Pour l'Emancipation Sociale!



Le roi des néos-cons

GLUCKSMANN:
DE MAO À SARKO



La dénomination de néo-cons (abréviation de néo-conservateurs) désigne de manière peu aimable mais tout à fait justifiée un ensemble d'intellectuels, la plupart issus des rangs de la gauche voire de l'extrême gauche, et qui ont achevé, au cours des dernières années, une dérive politique, quelquefois entamée il y a plusieurs décennies, qui les a amenés à défendre des positions de plus en plus droitières, que ce soit en matière de politique nationale ou sur un plan international. Les plus connus, parce qu'ils ont acquis des positions de premier plan au sein des médias, sont Alain Finkielkraut et André Glucksmann. Ce dernier, dans un article paru dans *Le Monde* du 30 janvier, vient d'annoncer son soutien à Sarkozy.

Rappelons, pour ceux qui l'auraient oublié ou pour nos plus jeunes lecteurs qui ne l'auraient jamais su, que André Glucksmann est un ancien militant et même dirigeant de la Gauche prolétarienne, un groupe maoïste qui a fait parler de lui au début des années 1970. La médiocrité de son jugement politique ne se limite pas alors à son aveuglement à l'égard du régime maoïste ; elle le conduit aussi à qualifier dans un article des *Temps modernes* de 1972 le mol régime pompidolien de "dictature fasciste" ! Après quoi, comme bien d'autres, Glucksmann a la révélation de la véritable nature de l'URSS en lisant *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne ; ce qui le conduit à rompre avec le marxisme pour se lancer dans l'aventure de la "nouvelle philosophie" en compagnie du dandy Bernard-Henri Lévy.

Au début des années 1980, on le retrouve défendant les positions bellicistes de l'administration Reagan dans la crise des euromissiles. Face à une URSS qu'il pense surpuissante et surarmée, capable d'envahir l'Europe en trois jours, il réplique au célèbre slogan des pacifistes allemands "Lieber rot als tot !", en déclarant préférer pour sa part mourir dans un échange de missiles nucléaires que de passer sous le joug du soi-disant communisme... qui s'effondrera comme une maison vermoulue quelques années plus tard. Glucksmann, pour sa part, persistera dans les positions atlantistes et pro-étatsuniennes en approuvant, successivement, l'agression de l'OTAN contre la Serbie en 1999 et l'invasion de l'Irak en 2003, en entérinant au passage la fable bushienne des "armes de destruction massive". Et, bien évidemment, il a régulièrement soutenu la politique néocolonialiste d'Israël.

On reste confondu par la clairvoyance dont a fait preuve, tout au long des dernières décennies ce spécialiste de la guerre, de la dissuasion et de la stratégie nucléaire. Car, pour ceux qui ne le sauraient pas, précisons que c'est en cette qualité qu'André Glucksmann a fait toute sa carrière professionnelle comme chercheur au CNRS. Dans ces conditions, sans avoir de conseil à lui donner, à la place de Nicolas Sarkozy, on se rappellerait la célèbre parole de Voltaire : "Mon Dieu, gardez moi de mes amis ! Quant à mes ennemis, je m'en charge !"

Voici la troisième et dernière partie du texte rédigé en août 2006 par Philippe Mühlstein, membre du conseil scientifique d'Attac. Nous avons publié les première et deuxième parties respectivement dans nos numéros 180 et 181 dont nous offrons un exemplaire à tout nouvel abonné qui en fera la demande. Ces précédents articles retracent l'histoire du chemin de fer en France et sa casse méthodique pour créer du marché dans l'Europe libérale.

Sur la libéralisation du transport ferroviaire (3)

La situation financière de la SNCF après 1995 comme épouvantail et comme prétexte

La réforme ferroviaire de 1997 a été "vendue" par ses concepteurs en insistant sur le caractère apocalyptique de l'endettement de la SNCF, méthode usuelle *lorsque l'on ne veut pas de débat public*, identique à celle suivie pour "réformer" ensuite les retraites ou la sécurité sociale. L'Etat n'a pas assumé ses responsabilités, qui auraient consisté à reprendre la dette ferroviaire qui est la sienne, car elle résulte de ses décisions, comme le demandaient les instances européennes et comme l'ont fait certains Etats voisins, notamment l'Allemagne. L'influente technocratie du ministère chargé des Finances a préféré bâtir une "usine à gaz ferroviaire" *pour tenter, en créant RFF, de cacher une dette publique sous le tapis*. En effet, Bercy s'est beaucoup moins soucié de désendetter le système ferroviaire que d'éviter que sa dette n'endosse le statut de dette publique au regard des sacro-

saints "critères de Maastricht". On verra ce qu'il est advenu de cette brillante stratégie.

Puisqu'elle a été la principale justification avancée pour séparer institutionnellement l'infrastructure de l'exploitation en 1997, examinons l'évolution de cette dette *pour l'ensemble du système ferroviaire*, en consolidant les données publiées séparément par RFF et la SNCF¹³ (cf tableau en pied-de-page).

La stabilisation de la dette propre de la SNCF résulte, outre des transferts au SAAD, de la limitation de ses investissements et de ses autres dépenses, notamment de personnel (ce que les cheminots savent bien), mais aussi d'une *politique extrémiste* de cessions d'actifs. Ainsi, aujourd'hui, elle n'est plus que locataire dans la quasi-totalité des bâtiments occupés par ses directions centrales parisiennes. Il lui reste certes les gares mais pour peu de temps ; RFF rêve de se les voir affecter et obtiendra certainement satisfaction des instances européennes dès lors que des opérateurs autres que la SNCF feront circuler des trains de voyageurs sur le réseau. Comment en effet, sous la loi d'airain de

la "concurrence libre et non faussée" entre opérateurs ferroviaires, justifier que l'un d'eux possède des installations nécessaires à tous, alors que les gestionnaires d'infrastructures "indépendants" (*de quoi ?*) comme RFF ont précisément été créés pour "marchandiser" les biens ferroviaires utilisables en commun par des prestataires de services concurrents ?

Si l'on ajoute que la SNCF achète depuis longtemps son matériel roulant en crédit-bail, notamment les locomotives et les rames TGV, qui appartiennent ainsi à des institutions financières américaines ; que le matériel à voyageurs régional, décentralisation oblige, est la propriété des Régions ; enfin que le matériel remorqué pour le fret est soit la propriété des chargeurs, soit celle de filiales où la SNCF n'est pas toujours majoritaire, on peut penser que, le moment venu, *la sortie de la SNCF du paysage ferroviaire français sera assez facile à réaliser*, ... exception faite du cas des cheminots, dont les compétences professionnelles spécifiques sont encore peu présentes sur le "marché de l'emploi".

Evolution de la dette nette du système ferroviaire RFF + SNCF + SAAD¹⁴
(Somme des dettes à long et à court terme, y compris cession-bail, hors intérêts courus non échus)

En milliards d'euros courants	Au 31 déc 96	Au 01 jan 97 ¹⁵	Au 31 déc 97	Au 31 déc 98	Au 31 déc 99 ¹⁶	Au 31 déc 2000	Au 31 déc 2001	Au 31 déc 2002	Au 31 déc 2003	Au 31 déc 2004	Au 31 déc 2005
RFF		20,46	21,89	22,45	22,56	23,20	25,08	25,45	26,52	27,05	26,72
SNCF	31,71	06,89	07,62	07,73	07,30	06,49	07,32	07,10	07,00	07,08	06,18
RFF+SNCF	31,71	27,35	29,51	30,18	29,86	29,69	32,40	32,55	33,52	34,13	32,90
SAAD	04,36	08,72	08,54	08,42	08,95	08,93	08,93	08,80	08,77	08,50	08,26
TOTAL	36,07	36,07	38,05	38,60	38,81	38,62	41,33	41,35	42,29	42,63	41,16

Le résultat de l'examen est sans appel : la réforme de 1997 a laissé entier le problème de la dette du système ferroviaire public.

Quant à la dette de RFF, elle n'a pas crû davantage du fait de la relative faiblesse des investissements d'infrastructures ferroviaires jusqu'en 2002 et parce que l'Etat a versé à RFF, de 1997 à 2002, 8,4 milliards d'euros de dotations en capital suivies, à partir de 2004, du versement annuel d'une subvention d'investissement de 900 millions d'euros et d'une subvention de désendettement de 800 millions d'euros. Les technocrates de Bercy ont estimé qu'en procédant ainsi plutôt qu'en reprenant d'emblée la dette ferroviaire de l'Etat, cette dernière échapperait à la qualification honteuse de "Maastrichtienne". Malheureusement, pour ces gestionnaires avisés, l'agence européenne des statistiques Eurostat a décidé, le 17 mars 2003, que les dotations en capital de l'Etat à RFF devaient être comptabilisées en dépenses publiques... et la dette ferroviaire est sortie de sous le tapis !

Les déficits français officiels ont ainsi été revus à la hausse à partir de 1999, pour des parts comprises selon les années entre 0,08 % et 0,14 % du PIB, ce qui explique que le déficit de 2002, qui devait rester sous la "barre" des 3 % du PIB du pacte européen de stabilité et de croissance qui fixe les règles du jeu de la zone euro, est finalement remonté à 3,1%, déclenchant les foudres des gardiens du dogme monétariste à Bruxelles. Logiquement, c'est toute la dette de RFF qui devrait être comptabilisée par Eurostat en tant que dette de l'Etat et donc partie intégrante au respect du critère "Maastrichtien" d'une dette publique inférieure à 60% du PIB national. La principale justification de la réforme ferroviaire de 1997, destinée à camoufler l'irresponsabilité des pouvoirs publics, n'aura pas tardé à voler en éclats.

Les auteurs et le propagandistes de la réforme de 1997 ont aussi en grande partie justifié leurs options en affirmant que la reprise par RFF des deux tiers de la dette ancienne de la SNCF permettrait à cette dernière, grâce à l'allègement consécutif de ses frais financiers, de se lancer résolument dans le développement des services ferroviaires. Il est donc instructif, afin d'appréhender la réalité de cet allègement, de rapprocher les charges financières nettes de la SNCF avant la réforme (soit 1,97 milliards d'euros en 1996, quand l'essentiel était encore constitué des

remboursements d'emprunts liés à l'infrastructure) des péages d'infrastructure qu'elle doit verser à RFF depuis que celui-ci existe.

La morale de la fable n'échappe à personne : "Chassez les frais financiers par la porte d'un transfert de dette, ils reviennent par la fenêtre des péages d'infrastructures." Seuls d'archaïques cheminots se souviennent parfois des propos solennels que Bernard Pons, alors ministre chargé des Transports, a prononcés lorsqu'il a présenté cette merveilleuse réforme à l'Assemblée nationale, le 11 juin 1996 : "une chose est d'ores et déjà certaine : contrairement à certaines informations parues dans la presse, l'Etat ne reprendra évidemment pas à la SNCF d'une main, sous forme de péage d'infrastructure, ce qu'il lui donne de l'autre en faisant prendre en charge sa dette d'infrastructure par le nouvel établissement public que je viens d'évoquer."

La réforme de 1997 n'a en rien résolu le problème des charges liées aux lignes nouvelles décidées par l'Etat et financées par la SNCF, qui plombent ses comptes et obèrent le développement des services ferroviaires. De fait, sous la houlette de Bercy, grand maître de cette cuisine, la contribution qui résulte du travail des cheminots est "siphonnée par les péages d'infrastructure versés à RFF, en augmentation continue. On eut se demander comment peuvent faire les dirigeants de la SNCF pour motiver les cheminots afin qu'ils fassent toujours plus d'efforts de productivité. La réponse est simple : ils ne le peuvent pas.

Avant 1997, les cheminots "travaillaient pour rembourser les banques", selon une expression parlante de leurs syndicats ; depuis, ils travaillent pour

payer RFF qui est chargé de rembourser les banques et cela coûte plus cher du fait de cet intermédiaire supplémentaire : on mesure ainsi les progrès accomplis...

Pour en finir avec les finances, précisons que la SNCF recevait de l'Etat, jusqu'en 1996, une contribution à ses charges d'infrastructure, censée compenser en partie les distorsions de concurrence avec le mode routier, lequel paie très peu l'entretien des routes, financé pour l'essentiel par le contribuable. Cette contribution, qui s'élevait à 1,91 milliard d'euros en 1996, à la veille de la réforme, a été à partir de 1997 versée à RFF, puis progressivement



rognée à due concurrence de l'accroissement des péages perçus par RFF. Depuis 1997, à la place, la SNCF reçoit de RFF une somme (2,65 milliards d'euros en 2005 au titre de la Convention de gestion déléguée de l'infrastructure c'est-à-dire, rappelons-le, pour l'entretien du réseau et la gestion des circulations ferroviaires (aiguillage et régulation en temps réel) par des agents SNCF pour le compte de RFF.

Sur ce plan, la SNCF ne sera plus longtemps "gagnante" par rapport à la situation antérieure à la réforme, car les péages qu'elle verse à RFF doivent augmenter de 514 millions d'euros de

Evolution des péages versés par la SNCF à RFF (en milliards d'euros courants)

Montant des péages d'infrastructure	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	0,00	0,92	0,95	1,52	1,56	1,69	1,95	1,95	2,24	2,29

2004 à 2008¹⁷, ce qui les portera au niveau de la convention de gestion versée par RFF. Dès lors, la SNCF sera ramenée à la situation précédente, celle qui avait soi-disant rendu nécessaires les modalités de cette réforme, avec les coûts de transaction en plus. Cette hausse des péages n'accroîtra pas davantage les ressources de RFF, puisque la contribution aux charges d'infrastructures que lui verse l'Etat continuera de diminuer d'autant.

"Alors, à quoi bon ?" direz-vous. Mais si le montage de 1997 et sa dynamique ouvrent la voie au démantèlement de l'établissement public SNCF, préparent la privatisation de ses activités profitables et contribuent à mater la résistance sociale de cheminots décidément trop turbulents (cf les grèves de 1986-87, puis de 1995), une forme de "logique" de domination, à défaut d'intérêt général, apparaît évidente...

Le processus libéralisation-démantèlement-décentralisation-privatisation

L'opération conduite à grand renfort de directives et de règlements par la Commission européenne vise en réalité à contourner, en se donnant le temps nécessaire, l'article 295 du traité de l'Union européenne qui stipule : "Le présent traité ne préjuge en rien du régime de la propriété dans les Etats membres"¹⁸. Il s'agit de parvenir par des voies détournées à imposer tout de même la privatisation des anciens monopoles publics.

La menace de l'arrivée de la concurrence dans un secteur conduit les dirigeants des entreprises publiques de ce secteur, idéologiquement déjà acquis aux dogmes libéraux, à procéder à des achats dans les autres pays pour tenter de compenser la diminution de leurs marchés nationaux. Pour cela, ils s'endettent, parfois de manière délirante (cf France Télécom et EDF).

Deux conséquences s'ensuivent quasi immédiatement.

Premièrement, cette attitude conduit les Etats européens à réclamer la réciprocité et en fait ainsi les meilleurs alliés de la Commission pour pousser à marche forcée vers l'ouverture totale du marché anciennement réservé aux monopoles publics. La SNCF en est là.

Deuxièmement, une fois endettées, les entreprises publiques n'ont plus les moyens d'investir, y compris dans la modernisation de leur outil national. L'E-

tat étant par ailleurs appauvri par les baisses d'impôts suscitées, elles aussi, par la *doxa* libérale, les dirigeants de ces entreprises publiques menacées de paupérisation réclament à cor et à cri l'ouverture de leur capital, afin d'accéder au marché boursier des capitaux. La privatisation devient ainsi "inéluçable", après le passage par la fiction de "l'ouverture du capital".

Une proposition de règlement de la Commission relatif aux services publics de transports de voyageurs, soutenue au Parlement européen aussi bien par les Socialistes et les Verts que par la Droite libérale, prévoit de soumettre bientôt à appel d'offre les services régionaux de transport ferroviaire. Ainsi, en France, les Conseils régionaux ne seront plus tenus de faire assurer ces services par la SNCF, comme le prévoit encore la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi "SRU"), mais pourront avoir recours à Connex-Vivendi ou à d'autres défenseurs du service public de la même farine. A l'évidence, toute entreprise répondant à un appel d'offres sera poussée par la concurrence à utiliser le personnel dans les conditions minimales de chaque pays, dumping social qui aura en outre inévitablement des répercussions sur la sécurité des circulations.

Comme les propositions des entreprises publiques historiques devraient être plus chères lors des appels d'offres dans leur pays d'appartenance, vu le statut plus favorable de leur personnel, il est probable que le mécanisme fonctionnera ainsi : la SNCF perdra des appels d'offres en France contre les entreprises privées utilisant le personnel aux conditions minimales du code du travail français ; elle utilisera alors ses compétences techniques à l'étranger pour remporter des appels d'offres locaux grâce à l'utilisation de personnels "nationaux".

L'établissement public SNCF verra son activité diminuer

en France et la prolongera à l'étranger sous statut privé, par l'intermédiaire d'une filiale. Cependant, comme il dispose de moins de marge de manoeuvre qu'une entreprise privée (endettement, absence d'autonomie), il perdra progressivement sa substance en décroissant plus vite en France qu'il ne croîtra à l'étranger et le nivellement des statuts des cheminots européens se fera par le bas. CQFD.

Au plan intérieur, les ukases de la Commission n'ont cependant pas été nécessaires pour commencer la "privatisation rampante" de la SNCF, comme de toutes les autres entreprises publiques de services, grâce à l'embauche de contractuels et au recours systématique à la sous-traitance. Ce phénomène s'accroît ces dernières années avec la création permanente de filiales de la SNCF comme Effia, chargée de l'accueil dans les gares, ainsi que de sociétés de commercialisation de trains de voyageurs internationaux comme Eurostar, Thalys, Lyria, Artésia, etc.

Concernant les marchandises, la SNCF met actuellement en oeuvre un plan sur 3 ans : le "Plan fret 2004-2006". Outre des mesures drastiques de productivité, dont là aussi le recours à la sous-traitance (filiale VFLI), il comporte, conformément aux souhaits exprimés par le gouvernement, le passage au peigne fin des clients du fret ferroviaire et le renoncement de la SNCF aux trafics trop déficitaires, ainsi que l'augmentation au cas par cas de ses tarifs



de transport¹⁹. Exit les incantations "Gayssoiennes" au doublement du fret ferroviaire de 2001 à 2010, pour lequel les modalités pratiques et les moyens étaient d'ailleurs demeurés mystérieux ! Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour prévoir qu'une fois cet "assainissement" conduit à son terme, le gouvernement, prenant acte de l'échec (programmé) du secteur public, sera tenté de confier tout ou partie du fret ferroviaire au secteur privé, dont le personnel serait aussi privé de statut, comme le MEDEF ne cesse de le revendiquer.

Le "modèle" encore et toujours reconnu des chemins de fer britanniques

Le cas du démantèlement et de la privatisation des chemins de fer britanniques à partir de 1994, illustré avec talent en 2001, pour ce qui concerne le personnel d'entretien des voies, par le film de Ken Loach "The Navigators", mérite une mention particulière. Ses premiers résultats ont été sous nos yeux avant 2001 et plus encore sous ceux des usagers britanniques ; ils se passent de commentaires.

Les présupposés idéologiques qui ont sous-tendu cette réforme sont très instructifs, de même que le caractère exemplaire qu'elle conserve pour les néo-libéraux, en dépit précisément de ces résultats.

La "recette" appliquée pour privatiser les services publics de transport au Royaume-Uni a été cyniquement dévoilée à l'élite de la technocratie française par le professeur Stephen Glaister, de la London School of Economics, lors d'une conférence donnée à l'École nationale des Ponts et Chaussées en 1997. Voici cette "recette" :

- afficher l'objectif de réduire à terme les subventions publiques (elles ont en fait plus que doublé) ;
- commencer par briser menu le réseau

pour "casser" l'influence des syndicats

- libéraliser réellement le seul "marché du travail" ;

- réduire le nombre de salariés ; augmenter les tarifs, toujours sous le prétexte vertueux d'éviter les subventions de l'Etat (car l'intérêt des usagers est en réalité parfaitement secondaire) ;

- augmenter les revenus des seuls dirigeants des sociétés privées exploitantes (et ceux des nombreux conseillers juridiques qui vivent de la réforme).

Le système issu de la réforme britannique ne correspond pas aux directives ferroviaires européennes, puisque le découpage des services y a été effectué sur une base géographique, à travers des franchises accordées à des opérateurs privés pour des durées de cinq à dix ans. Une franchise donne à l'opérateur retenu par le ministère chargé des Transports, pour la durée convenue, le monopole de l'exploitation des services ferroviaires sur le territoire concerné par la franchise, contrairement au principe de l'ouverture à la concurrence sur toutes les lignes.

Cependant, ni cette divergence avec les directives, ni les accidents à répétition sur le réseau ferré britannique, ni l'augmentation des prix pour l'utilisateur, ni la faillite du gestionnaire privé des infrastructures (Railtrack, devenu Network Rail après sa re-nationalisation de fait

fin 2001²⁰), ni le coût pour le contribuable beaucoup plus élevé que du temps de la compagnie nationale British Rail, n'ont conduit la Commission européenne à critiquer la réforme britannique. Au contraire, il saute aux yeux que le projet de règlement de la Commission relatif aux services publics de transports de voyageurs (soumission à appels d'offres périodiques de l'exploitation des services régionaux de transport ferroviaire), s'inspire directement du "modèle" britannique des franchises, qui a "si bien réussi".

La Commission préfère réserver ses critiques les plus acerbes à l'outil ferroviaire public français, sans considérer qu'il a permis la mise en oeuvre du TGV, qu'il dispose encore de l'une des plus fortes parts du marché des transports ferroviaires en Europe, que son niveau de qualité en fait l'un des meilleurs du monde et qu'enfin les cheminots français sont bien placés parmi les entreprises ferroviaires européennes en terme de productivité par agent²¹, laquelle a augmenté de 25% de 1996 à 2005 en dépit des "35 heures".

En guise de conclusion provisoire

Même s'ils ont des motifs légitimes de se plaindre parfois de leur service public de transport ferroviaire, soumis depuis fort longtemps au talon de fer de la rentabilité marchande, il est important, avant qu'il ne soit trop tard pour réagir, que les citoyens français ne tombent pas dans le piège qui consiste à accepter le sacrifice de l'outil public de chemin de fer sur l'autel de l'intégration européenne, au motif que le "marché" saura corriger ses dysfonctionnements. Cette "correction" n'a été constatée nulle part, bien au contraire.

C'est sans doute pourquoi la Commission européenne s'est toujours dérobée à toute évaluation démocratique des effets réels des politiques néo-libérales des transports qu'elle promet dans l'Union européenne depuis une quinzaine d'années, et que tous les gouvernements de Droite comme "de Gauche" ont entériné avec empressement.

Il apparaît clairement, en revanche, que pour les pro-



moteurs de la "libéralisation" du rail français, son péché impardonnable n'est pas tant la qualité insuffisante ou le coût trop élevé du service, que le fait qu'il soit rendu par un monopole public, avec du personnel doté d'un statut conquis de haute lutte et qui n'entend pas se soumettre sans réagir au dumping social programmé par les Ayatollahs du Marché, sous le prétexte fallacieux de "revitaliser", selon la formule consacrée, le mode ferroviaire...

Une véritable efficacité sociale et environnementale du transport ferroviaire nécessite la mise en oeuvre d'un processus de coordination au plan national et de coopération au plan européen, et non pas davantage de concurrence. Cela suppose des politiques publiques, actuellement privées de leurs indispensables moyens du fait des options des gouvernements français successifs et de la Commission européenne. Ces options doivent être radicalement remises en cause et les moyens d'une politique alternative doivent être exigés, afin de bâtir progressivement un service public européen de transport ferroviaire.

Philippe Mühlstein, Attac
17/8/2006

¹³ Ces données proviennent du rapport du Conseil supérieur du service public ferroviaire (CSSPF) : Evaluation de la réforme du secteur du transport ferroviaire, CSSPF, La Documentation Française, Paris, déc 2002. Elles ont été complétées pour les années suivantes.

¹⁴ Le SAAD (Service Annexe d'Amortissement de la Dette ferroviaire) a été créé le 1er jan 1991. L'Etat s'est engagé à couvrir durablement les intérêts de la dette transférée de la SNCF au SAAD, moyennant un versement annuel modéré de la SNCF au SAAD (voisin de 20 millions d'euros), et à rembourser progressivement le capital. Le SAAD est juridiquement rattaché à la SNCF, mais il est doté d'une comptabilité distincte.

¹⁵ Transfert au 1er jan 1997 de 20,46 milliards d'euros (134,2 milliards de francs) de la dette de la SNCF à RFF et de 4,36 milliards d'euros (28,6 milliards de francs) de la dette de la SNCF au SAAD.

¹⁶ Transfert au 1er jan 1999 de 0,61 milliard d'euros (4 milliards de francs) de la dette de la SNCF au SAAD.

¹⁷ Cette augmentation a été répartie entre 214 millions d'euros dès 2004 à la charge des R&égions par l'augmentation des péages des TER, compensée par une dotation

supplémentaire de l'Etat, et 300 millions à la charge de la SNCF, sous forme de cinq augmentations cumulatives de 60 millions d'euros par an de 2004 à 2008. Le président de RFF de l'époque, Jean-Pierre Duport, a fait part à la presse le 1er octobre 2003 de sa proposition de répartir l'augmentation pour la SNCF pour moitié sur les trains de grandes lignes et pour moitié sur les trains de fret, pour lesquels cette hausse de 150 millions d'euros en 5 ans représentera un doublement des péages. A cette occasion, M. Duport s'est défendu de compromettre le redressement du fret ferroviaire puisque "même avec des péages à zéro, cette activité resterait lourdement déficitaire", argument qui laisse pantois...

¹⁸ L'affaire (sept 2003) du sauvetage par l'Etat d'Alstom, menacé de faillite, a montré le peu de portée de cette disposition en général. Le premier plan de sauvetage présenté à Bruxelles par la France a été refusé parce qu'il comportait une prise de participation éventuellement pérenne de l'Etat au capital d'Alstom (31%), alors que le second plan, accepté, ne comportait qu'une participation temporaire et limitée à 21%, tout en prévoyant une aide d'Etat supérieure. C'est donc moins une aide "anti-concurrentielle" que la nationalisation partielle d'une entreprise privée qui hérissait le vertueux Commissaire à la Concurrence.

¹⁹ Environ 6000 emplois ont déjà été supprimés en 2004 et 2005 à la SNCF au titre de son "Plan Fret", notamment à la Traction, au Matériel et dans les gares de triage. Depuis 2002, le trafic de fret ferroviaire a chuté de 20%, ce qui s'est déjà traduit de facto par la circulation de centaines de milliers de poids lourds supplémentaires. Le versement d'une aide de l'Etat à la SNCF (800 millions d'euros) pour la mise en oeuvre du plan n'a d'ailleurs été autorisé par la Commission européenne que sous réserve d'une diminution des facteurs de production "fret" de la SNCF d'environ 10%. Vous avez dit "revitalisation du fret ferroviaire ?

²⁰ Il s'agit désormais officiellement d'une "société privée à but non lucratif sans actionnaire et contrôlée par l'Etat"... mais il est "incorrect" (sic) d'évoquer une re-nationalisation. Pourtant et au surplus, à la demande



du gouvernement, Network Rail a décidé en 2003 de reprendre à son compte les opérations de maintenance du réseau ferroviaire, qui étaient confiées à des sous-traitants privés depuis la réforme de 1994. L'humour britannique a permis de motiver cette décision par des raisons de sécurité et des raisons financières (selon Network Rail, une maintenance publique permet d'économiser environ 20% des coûts), alors que la privatisation avait été justifiée 10 ans auparavant au prétexte que les services publics, plus efficaces, coûteraient beaucoup moins cher au contribuable...

²¹ Nombre d'officines néo-libérales, bien relayées par les média dominants, se sont spécialisées dans la réitération d'assertions qui nient, sans élément probant, cette croissance de la productivité de la SNCF. Il en était ainsi de l'ancien Commissariat général du Plan (ceux qui pensaient que Plan et Marché s'opposaient n'y étaient pas du tout...) et maintenant encore de RFF qui s'est adjoint les services du Laboratoire d'économie des transports (LET) de l'université de Lyon, dont le directeur est préposé pour applaudir la réforme de 1997 et stigmatiser l'inefficacité des cheminots dans les média, tout comme par exemple, pour la même raison alimentaire, certains "académiciens" de médecine et de pharmacie applaudissent les OGM...

La formule Sarkozy

Parmi les problèmes qui se posent en permanence à la bourgeoisie en tant que classe dominante, le moindre n'est pas celui de parvenir à faire accepter sa domination par celles et ceux mêmes sur lesquels et au détriment desquels elle s'exerce. La campagne électorale de Sarkozy, notamment les thèmes qu'il y privilégie, illustre les conditions particulières sous lesquelles ce problème se pose aujourd'hui ainsi que la manière dont les représentants attirés de la bourgeoisie tendent de le résoudre sur la scène politique.

L'hégémonie bourgeoise

Nul pouvoir ne peut jamais reposer sur la seule et la pure contrainte, encore moins sur la seule violence. D'une part, la seule contrainte ne parvient qu'à des résultats médiocres: les volontés qu'elle soumet restent au mieux de mauvaises volontés, dont le dominant ne peut espérer qu'une piètre collaboration aux buts qui leur sont imposés et dont il a constamment à craindre qu'elles ne profitent de la moindre défaillance pour se révolter. D'autre part et surtout, la contrainte et plus encore la violence sont coûteuses de tout point de vue: elles nécessitent l'entretien de lourds appareils de surveillance, d'encadrement, de répression, dont la loyauté n'est jamais certaine non plus, tandis qu'elles font constamment apparaître le pouvoir dans son essence oppressive. Tout pouvoir cherche donc les moyens de se faire obéir de ses sujets en obtenant d'eux qu'ils consentent à lui obéir parce qu'ils jugent que l'ordre né de l'exercice de ce pouvoir ou que celui-ci maintient est, selon le cas, nécessaire, juste et bon ou, tout simplement, profitable pour eux-mêmes, à un titre ou à un autre.

Ce qui vient d'être dit du pouvoir en général vaut tout aussi bien pour la domination bourgeoise en particulier. Le marxiste italien Antonio Gramsci (1891-1937) a dénommé hégémonie cette capacité de la bourgeoisie à convaincre les membres des autres classes sociales à consentir à sa domination. Les voies et les moyens par laquelle s'obtient l'hégémonie sont évidemment multiples. Il n'est pas question de les évoquer ici tous, encore moins de les analyser en détail. Disons simplement qu'ils ne se réduisent pas seulement à la production et à la diffusion de l'idéologie de la classe dominante de manière à ce que celle-ci devienne l'idéologie dominante: de manière qu'elle impose aux autres classes sociales, en affaiblissant ou corrompant leurs idéologies propres, un système de représentations qui légitime son pouvoir, c'est-à-dire les rapports sociaux de production, de propriété, de classes, entre gouvernants et gouvernés, etc., sur lesquels ce pouvoir repose en définitive. Plus exactement, si l'hégémonie revient bien en définitive à

l'imposition de l'idéologie dominante, il reste à expliquer comment (par quels moyens et par quelles voies) cette idéologie s'impose.

Parmi ces voies et moyens, il en est un qui mérite une attention particulière : c'est l'Etat démocratique et le fétichisme dont il fait l'objet. Il faut comprendre par là l'apparence et la croyance à ce que l'Etat serait un organe neutre placé au-dessus de toutes les classes sociales et de leurs luttes, un sorte d'arbitre extérieur chargé de régler ces dernières dans le but de faire valoir et d'imposer l'intérêt général de la société. Alors que toute l'expérience historique nous enseigne que l'Etat, même démocratique, est partout et toujours un appareil destiné à assurer la reproduction des conditions générales de la domination bourgeoise, y compris et surtout quand celle-ci implique de prendre en compte une partie des intérêts de certaines classes dominées.

Ces apparences et croyances fétichistes reposent notamment sur le fait que, dans le cadre d'un Etat démocratique, les gouvernants sont placés en principe sous le contrôle des représentants du peuple (au sens de la communauté des citoyens), librement désignés par ce dernier. Si bien que, par leur intermédiaire, il semble que, selon la formule consacrée, le gouvernement s'effectue

du moins du plus grand nombre).

Sur la scène politique, l'hégémonie exige donc que la bourgeoisie parvienne à s'assurer constamment une majorité parlementaire qui soit au service de ses intérêts les plus fondamentaux ou qui, du moins, soit le moins hostilement disposée à leurs égards. La conquête et la préservation d'une telle majorité parlementaire passent par le fait de parvenir à convaincre une majorité d'électeurs d'apporter leurs suffrages aux formations politiques (aux partis) qui s'associeront pour gouverner en définitive en faveur des intérêts fondamentaux de la bourgeoisie. Et cette majorité d'électeurs est nécessairement majoritairement composée de membres d'autres classes sociales que la bourgeoisie, y compris de celles qui vont se trouver victimes des politiques favorables aux intérêts de cette dernière, politiques qui auront pourtant été mises en oeuvre par leurs propres représentants.

En somme, sur la scène politique, l'hégémonie bourgeoise se présente de la manière la plus radicale en même temps que la plus énigmatique qui soit. Une infime minorité sociale (la bourgeoisie) parvient à s'assurer le soutien d'une majorité politique (une majorité d'électeurs) pour la mise en oeuvre de mesures qui lui seront en définitive défavorables. On ne saurait mieux dire que l'hégémonie est fondamentalement une affaire de tromperie et d'illusion, une des formes sous lesquelles le pouvoir, sans rien abandonner de la contrainte qu'il suppose, reçoit le renfort de la ruse. Comment un tel jeu de dupes est-il possible ?

Néolibéralisme, (in)sécuritarisme, communautarisme

L'analyse des idées forces de la campagne électorale actuellement menée par Sarkozy permet de répondre, en partie, à la question, dans le contexte de la phase actuelle de développement du capitalisme et de l'état du rapport de forces dans la lutte des classes. Il permet de comprendre la cohérence entre ces différentes



par le peuple et pour le peuple. Issu de la volonté générale (ou du moins majoritaire), il est censé ne pouvoir s'exercer que dans le sens de l'intérêt général (ou

idées, a priori assez hétérogènes pour ne pas dire contradictoires.

Il est à peine besoin de rappeler que, dans le contexte qui vient d'être évoqué, le néolibéralisme est non seulement l'idéologie sous laquelle l'ensemble des fractions et couches de la bourgeoisie peut se rassembler, en France comme à l'étranger. Aussi fournit-il logiquement l'armature du programme économique et social du candidat de l'UMP, lequel a déjà annoncé que, au cas où il serait élu, non seulement il poursuivrait mais encore il amplifierait et accélérerait la vague des «réformes» néolibérales destinées à renforcer le pouvoir du capital et à laminer davantage encore ce qui reste des conquêtes antérieures du salariat en matière de droit du travail et de protection sociale. Sans compter, pour faire bonne mesure, quelques nouveaux cadeaux fiscaux destinés à alléger la contribution déjà réduite des grandes fortunes et des milieux aisés au financement des dépenses publiques.

L'assurance avec laquelle de pareilles mesures sont avancées, le cynisme même qui préside à leur étalage, sont a priori étonnants. Car c'est peu dire que de pareilles mesures ou perspectives risquent d'être impopulaires, c'est-à-dire de lui aliéner le soutien des électeurs des classes populaires, sans lesquels pourtant il ne peut espérer être élu. Parier sur le seul vote en sa faveur des suffrages de Neuilly, Auteuil et Passy, qui lui sont acquis, serait suicidaire: comme pour les autres candidats, la route menant au perron de l'Élysée passe par Sarkozy par les urnes des quartiers populaires. Comment peut-il espérer rallier à lui les suffrages des millions de salariés pour qui son programme néolibéral est synonyme de baisse relative voire absolue du pouvoir d'achat, de précarisation accrue de leur conditions d'emploi, de durcissement de leurs conditions de travail et plus généralement d'existence (par exemple de logement), de rétrécissement de leur horizon temporel pour eux-mêmes et plus encore pour leurs enfants, etc. ? Autrement dit, comment Sarkozy peut-il vendre aux couches populaires une politique néolibérale fondamentalement impopulaire ?

En fait, il espère trouver la solution de cette contradiction dans l'articulation de sa thématique libérale avec ses deux autres thèmes de prédilection de son discours et de son programme. A commencer par sa thématique (in)sécuritaire, qu'il ne s'est pas privé d'exploiter au cours des dernières années en tant que ministre de l'Intérieur. La manoeuvre est particulièrement habile de sa part. Le sentiment d'insécurité que font naître au sein des classes populaires la précarisation et l'appauvrissement

généralisés générés par les politiques néolibérales, autrement dit leur insécurité sociale grandissante, Sarkozy le détourne et le pervertit en le focalisant sur des effets particuliers et secondaires de cette même insécurité objective: le développement de l'inactivité professionnelle, de la petite délinquance, des trafics en tous genres au sein des certaines couches de la jeunesse populaire, dans des banlieues déshéritées au sein desquelles tous les effets de cette insécurité sociale s'accumulent précisément. En se proposant de les «nettoyer au Karcher» en les débarrassant de «la racaille» qui les peuple, le «premier flic de France» fait d'une pierre deux coups: d'une part, il désamorçe le potentiel de révolte que leur insécurité objective et subjective grandissante tend à accumuler au sein des classes populaires, en le détournant des vrais responsables (ceux d'en haut) vers de faux coupables (ceux qui se trouvent tout en bas); d'autre part, en confortant leur ressentiment, il crée les conditions à la fois affectives et représentatives d'une adhésion de ces classes à sa propre politique. Qu'en cela, il ne fasse qu'imiter quelqu'un qui l'a largement devancé sur cette voie, en l'occurrence Jean-Marie Le Pen, cela ne fait pas de doute. La preuve en est que Sarkozy n'hésite pas non plus à utiliser l'autre thème favori de ce dernier, étroitement associé au

l'articulation entre religion et Etat laïque. Pourtant, que ce soit par la manière dont il a conduit, toujours en sa qualité de ministre de l'Intérieur, la mise en place des conseils consultatifs des communautés musulmanes, que ce soit par ses prises de position sur la nécessité qu'il y aurait à assouplir les règles de la laïcité, que ce soit encore par certaines de ces déclarations visant à remettre sur le tapis la question du financement public des écoles privées, ou encore par l'expression répétée de son hostilité à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, etc., il apparaît clairement que, comme bien d'autres, Sarkozy n'est pas exempt de certaines tentations communautaristes (au sens d'une valorisation du repli de chaque communauté religieuse sur elle-même). Au demeurant, cela peut se comprendre : ce chaud partisan de la transnationalisation néolibérale serait malvenu et mal à l'aise de fétichiser la communauté nationale; sur ce plan, il lui est difficile d'emboîter le pas à un Le Pen. Ne reste plus guère alors de voie que la religion pour tenter de faire communauté entre les différentes classes sociales, de fondre les classes populaires dans une illusoire communauté d'intérêts avec les classes possédantes. Même si l'exercice s'avère difficile et même périlleux dans un Etat de tradition laïque comme la France; ce qui peut expliquer la sourdine que Sarkozy met à son antienne sur ce thème, relativement aux deux autres.

En somme, pour assurer l'hégémonie de la bourgeoisie en France, dans les conditions actuelles, Sarkozy tente de réaliser une synthèse entre néolibéralisme, (in)sécuritarisme et communautarisme, en cherchant du même coup à amalgamer différents courants par ailleurs disjoints et même rivaux au sein de la droite française contemporaine : Sarkozy = Madelin + Le Pen + de Villiers. Que pareille synthèse, faisant appel aux maigres ingrédients même si les proportions peuvent en changer, puisse se retrouver dans d'autres expériences gouvernementales récentes je pense en particulier à celle de Bush aux Etats-Unis, à celle de Berlusconi en Italie, à celle de Schüssel en Autriche, à celle des frères Kaczinski en Pologne, etc. montre en même temps que cette synthèse n'a rien d'une invention française et encore moins sarkozyste. Elle exprime plus généralement les contraintes, les possibilités mais aussi les limites qui déterminent aujourd'hui la réalisation de l'hégémonie bourgeoise sur la scène politique.

Alain Bihr

LES METHODES SARKOZY



précédent, l'immigration. Sa chasse aux «sans-papiers» n'a pas eu d'autre sens.

L'adhésion des classes populaires à sa politique, Sarkozy espère l'obtenir enfin par un dernier biais. On a moins prêté attention, ces dernières années, à ses prises de position sur les questions relatives à la religion, plus exactement à

Appel pour le forum social des quartiers populaires (MIB, Motivé-e-s, Diversité)

30 ans que les banlieues réclament justice et que des revendications précises ont été formulées au travers de marches, de révoltes, de grèves de la faim, de manifestations et de réunions publiques.

15 ans que le Ministère de la Ville a été créé pour répondre à la relégation sociale et la ségrégation urbaine des cités. Les gouvernements passent avec leurs lots de sigles et de recettes miracles "politique de la ville, rénovation urbaine, cohésion sociale : DSQ, ZEP, ZUP, ZAC, ANRU..."

Nos quartiers servent de défiloir pour des politiques et des médias en mal de petites phrases assassines sur les "territoires perdus de la République", "parents irresponsables", "zones de non-droit" "mafiaisation" et autres "dérives islamistes". Les habitant(e)s, et notamment les jeunes, sont stigmatisé(e)s, désigné(e)s comme les principaux responsables des dérives de notre société. Ca ne coûte pas cher de donner des leçons de civisme et de montrer du doigt les "racailles" ou les "sauvageons" en les jetant à la vindicte populaire.

Les banlieues deviennent une problématique à part, dont on confie la gestion à la police et à la justice. Pourtant des révoltes des Minguettes (1981) à celles de Vaulx-en-Velin (1990), de Mantes-la-Jolie (1991) à Sartrouville (1991), de Dammarie-les-Lys (1997) à Toulouse (1998), de Lille (2000) à Clichy-sous-Bois (2005), les messages sont clairs :

Assez des crimes et des violences policières impunis, des contrôles aux faciès, des écoles au rabais, assez de chômage programmé, de sous-emplois, de logements insalubres, assez de la prison, assez de hagra et d'humiliations ! On s'habitue aux souffrances silencieuses de millions d'hommes et de femmes qui subissent au quotidien des violences sociales bien plus dévastatrices qu'une voiture qui brûle.

Il est légitime de se révolter face à cet ordre social !

Parce que nous refusons de déléguer notre pouvoir à ceux qui ne nous représentent pas, le Forum social des quartiers populaires sera un espace d'affirmation d'une parole politique, sociale et culturelle à partir des expériences, des histoires, et de la mémoire de nos quartiers. Il sera le lieu de réflexions et de convergences de luttes locales, toutes et tous ensemble donnons leur une visibilité nationale !

Nos quartiers et leurs habitant(e)s sont riches d'histoires et de traditions d'engagements. Des révoltes d'esclaves à la Commune de Paris, de l'Etoile nord-africaine à la Main d'Oeuvre Immigrée (MOI), de la manifestation du 17 octobre 61 aux luttes pour la résorption des bidonvilles et des cités de transit, des grèves des foyers Sonacotra à la Marche pour l'égalité, de l'occupation de l'usine Talbot Poissy au mouvement des chômeurs, du mouvement des sans-papiers au comité contre la double peine ; **tous ces combats sont constitutifs de l'histoire politique, sociale et syndicale de France.** Sortons de l'amnésie collective et de l'ignorance politique pour nous réapproprier notre mémoire et notre histoire.

Les mouvements d'éducation populaire et les centres sociaux ont été mis en faillite depuis bien longtemps, par les pouvoirs publics en place. Nous affirmons que nous avons aussi notre responsabilité lorsque nous ne faisons rien. Il n'est pas question d'entretenir la démagogie selon laquelle ce serait toujours les autres qui seraient responsables de tous nos malheurs, nous ne pouvons ignorer notre responsabilité collective. A nous d'inventer des formes de solidarités réelles pour améliorer nos conditions de vie.

Nous avons beaucoup à dire du racisme, des violences policières, des discriminations sociales, raciales et culturelles, de l'islamophobie, de l'histoire coloniale et de ses conséquences, etc... mais nous refusons d'être cantonnés à cela. Nous avons autant à dire de la santé, de l'éducation, du travail, du libéralisme, du sexisme, de l'environnement, des rapports Nord-Sud, de l'information, des formes de résistances et de libération, des combats pour la justice, pour l'égalité, pour la liberté ... L'enjeu est d'initier une présence comme acteurs et actrices à part entière, produisant nos propres discours et des pratiques autonomes. L'avenir de nos quartiers dépend de nous, de vous.

Notre volonté ne se réduit pas à défendre les quartiers pour les quartiers. Nous avons besoin de références communes et d'une stratégie collective clairement assumée. Les banlieues occupent une place centrale dans nos villes, et ne peuvent être gérées de manière spécifique.

Un lieu d'élaboration collective

Le forum, qui aura lieu les 22, 23 et 24 juin 2007 à Saint-Denis, sera un lieu d'élaboration collective pour agir. Nous appelons toutes celles et tous ceux pour qui la question des quartiers est une priorité, à prendre leurs places au sein des collectifs d'organisation. De nombreuses rencontres et discussions ont abouti à la création d'une association nationale ayant pour objet l'organisation du Forum social des quartiers populaires. Dès à présent, nous vous invitons à nous rejoindre, au travers des collectifs régionaux d'organisation (Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse) pour préparer et construire cet événement national.

Le forum sera un rendez-vous pour celles et ceux qui veulent **construire une force et une parole collective** issus des quartiers. Il est impératif de **dépasser nos identités propres et de nous appuyer sur la diversité de nos histoires politiques, associatives, électorales, faites de revendications, de luttes et de participations.**

Carte d'identité, carte de séjours, sans papiers, toutes et tous, des quartiers ou d'ailleurs, le MIB, DIVERCITE et les MOTIVE-E-S vous invitent à les rejoindre pour faire de ce rendez-vous des quartiers, un moment de convergence politique, social, culturel, festif, pour imposer une expression commune et offensive de toutes les cités.

Quelle que soit l'issue des élections, nous avons besoin d'un mouvement national des quartiers, seule garantie pour avancer vers l'égalité.

La question de la participation aux élections et, plus immédiatement et concrètement, le soutien à une candidature anti-libérale fait débat à gauche de la gauche. Les désaccords existent aussi au sein de l'équipe éditrice de notre petite revue où, de manière un peu paradoxale, ceux qui sont contre cette participation sont amenés à chercher des arguments dans des groupes où beaucoup de militants ont pourtant un passé trotskyste, comme à « Carré Rouge », dont fait partie François Chesnais, l'auteur du texte publié ci-dessous.

Comme pour brouiller davantage les clivages classiques, on a vu des « libertaires » lancer un appel à soutenir Bové, aussitôt contesté par d'autres « libertaires » (cf l'encadré)...

Il n'y pas de raison de mettre nos lectrices et lecteurs à l'abri de ces débats parfois vifs, même si cela devait nous valoir des courriers aussi nombreux et virulents qu'après la publication du texte sur le Hezbollah (cf ACC n°180 et 181) ! Précisons que François Chesnais ne s'exprime pas au nom de son groupe « Carré Rouge ». Son texte, mis au débat, figure sur le site de cette revue (<http://carre-rouge.org>). Visitez-le ! Vous y trouverez d'autres débats et désaccords, sur d'autres sujets, entre François Chesnais et Alain Bihir, notamment.

La participation aux élections : le temps du bilan n'est-il pas venu ?

Par François Chesnais

«Trois candidats, un programme», titrait *Politis* dans son n° 938 du 8 février. La déception est grande. Beaucoup ont cru à la possibilité de choisir un ou une candidat(e) unique, derrière lequel l'ensemble des comités, mais aussi les différentes organisations politiques, feraient campagne. Cela aurait permis à ce ou à cette candidat(e) d'être peut-être présent(e) au second tour et en tous les cas d'être en troisième position, donc « en position de force ». Là commençaient les divergences, un bon résultat créant pour les uns la possibilité de négocier un certain nombre de choses, avouables et moins avouables, avec le PS, alors que pour les autres il serait le tremplin pour le combat contre la politique sociale libérale qui est celle du PS comme tel, autant que celle de Ségolène Royale.

L'effondrement des illusions, que le succès des grands meetings de l'automne a passagèrement créés chez les militant(e)s de la «gauche du Non», ouvre une phase difficile. La position que je défends ici est que la seule manière de rebondir est de tirer au plus vite le bilan. Celui-ci ne doit pas porter seulement sur les derniers six mois. Il faut réfléchir à ce que ce pourrait avoir de profondément antinomique, entre la défense de positions anti-capitalistes tant soit peu conséquentes (il faudra débattre un jour pour savoir si ce terme a un sens et dans ce cas lequel) et une participation devenue rituelle aux élections présidentielles de la V^e république.

Au lieu de l'unité, il y a la division. Trois candidats vont se disputer les voix de ceux et celles qui ne décideraient pas de voter pour Arlette Laguiller. De son côté, la candidate de Lutte Ouvrière est certes, comme l'a dit sa campagne d'affiches, «depuis toujours dans le camp des travailleurs», mais elle est aussi celle qui depuis vingt ans les a engagés dans un processus de banalisation des institutions de la V^e république qui est devenu de plus en plus paralysant pour la lutte contre la bourgeoisie.

Le débat qui s'ouvre

En marge de l'activité quotidienne de la LCR, un débat très intéressant sur la « stratégie » s'est engagé entre ses membres dans les pages de *Critique communiste*, débat qui va sûrement se poursuivre et s'intensifier. De nombreux militants ont écrit des textes. Dans le début prometteur de son article, Daniel Bensaïd invite les militant(e)s à se débarrasser de « l'illusion sociale » et à rendre sa place au politique. Celui-ci n'est pas réductible, dit-il au mouvement social, qui ne peut pas tout à lui tout seul. C'est effectivement quelque chose que l'expérience des derniers 18 mois confirme. Samuel Johsua est plus concret et précis. Dans sa contribution, il écrit : « d'un certain point de vue, notre participation [celle de la LCR] contribue à la légitimation du système ; c'est indéniable » (*Critique communiste*, novembre 2006, haut de la page 127). Samuel Johsua invoque des nécessités relevant de la théorie de la «guerre de position» formulée par Gramsci dans les années 1920. L'essentiel est que la participation aux élections, aux élections présidentielles, n'est pas quelque chose qui irait de soi.

Cette question ne vaut pas seulement pour la LCR, mais aussi pour Lutte Ouvrière et pour le PT (pour autant qu'il puisse y avoir un vrai débat dans ces deux organisations), comme pour les militant(e)s des comités, dont le but était et reste de «faire la politique autrement». Pour ma part je formulerai la question de la manière suivante : « est-il aujourd'hui vraiment possible d'aider les travailleurs et les travailleuses à se mettre en ordre de bataille face aux attaques du Medef et des gouvernements (que ceux-ci mènent une politique de droite ouverte et brutale, ou de « gauche » plus « humaine » et insidieuse), sans aussi les appeler et les aider à se dresser face aux institutions politiques, qui sont le point d'appui immédiat de ces attaques, en l'occurrence celles de la V^e république, même si celles de l'UE se tiennent à

l'arrière-plan et que les premières leur servent de relais ? »

La mise en place du piège

En mai dernier, je suis intervenu à la réunion du comité du 29 mai du 11^e arrondissement, au cours de laquelle il s'est transformé de facto en comité pour la candidature unie de la « gauche du Non » aux présidentielles. Les divisions entre les principales formations politiques étaient sensibles, de même que celles au sein de la LCR (puisqu'il y a déjà eu ce soir-là deux interventions en son nom). J'ai plaidé pour que nous ne nous laissions pas entraîner sur ce terrain électoral miné, et pour que soit respecté et préservé tout ce qu'il y avait eu d'original dans le comité sur le plan de l'auto-organisation des militants, des débats sociaux et politiques et des démarches non partisans au moment du référendum. J'ai assisté plus tard en auditeur à deux réunions publiques centrales des comités, une à Paris, rue Lafayette en juin et une à Montreuil début décembre. Mais je me suis tu, y compris sur les listes Internet, car une machine était en marche que rien ne pouvait arrêter.

La majorité des militant(e)s sont encore surtout sous le choc de la division actuelle, mais beaucoup commencent à chercher à comprendre comment on en est arrivé là. En fait le piège a été mis en place en deux temps.

Le premier temps a commencé en mai 2005, dans la toute dernière phase de la campagne du Non, au moment où la perspective d'une victoire s'est précisée. Ce premier temps s'est prolongé jusqu'au printemps 2006. Par la persuasion, mais surtout parce qu'ils possédaient les moyens organisationnels supérieurs hérités de l'appareil autrefois puissant, les porte-parole du PCF dans les comités ont commencé à expliquer qu'en cas de victoire du Non, il n'était pas question de «faire campagne pour virer Chirac». Ils ont désigné les élections présidentielles et législatives

comme étant «l'échéance capitale», celle qui ferait aboutir les aspirations qui avaient commencé à s'exprimer dans les comités dans la campagne. Dans le 11°, cela s'est passé lors d'une grande réunion, dans l'ancienne Maison des métallos, rue Jean-Pierre Timbaud. Dès le soir du 29 mai, au triste meeting à la Bastille, la majorité des orateurs (PCF, mais aussi PRS, Copernic, etc.) ont mis le paquet pour dire que l'étape suivante se situait en 2007.

Beaucoup ne se sont pas reconnus dans cette orientation, mais ils ne lui ont pas opposé une position qui incluait un rappel de la nature des élections dans la V^e république. A défaut d'avoir une position qui aide au moins une partie de celles et de ceux qui avaient voté Non à prolonger leur rejet de la Constitution européenne par un début de rejet des institutions qui assurent la domination politique des forcés qui avaient défendu le TCE, ils se sont reposés sur l'espoir que le «**mouvement social**» aurait raison, **par sa seule force propre**, des positions du PCF et de ses alliés de fait. A l'automne 2005, il a semblé un petit moment que cela pourrait être le cas. Lorsque le mouvement vers la grève générale des services publics, étatiques et municipaux, et des enseignants à Marseille et dans la région PACA, a été contenu, cette perspective s'est estompée et on s'est enfoncé peu à peu, à la LCR en particulier, dans la discussion sur les alliances, principalement à propos du PCF, des conditions politiques auxquelles elles seraient acceptables. Pendant plusieurs mois, les comités ont vécu en roue libre, les militants «non-encartés» n'ont pas été consultés sur les discussions en cours. Lorsqu'ils ont pu se tenir au courant, cela n'a été que par des contacts personnels avec des membres de Copernic ou de la LCR.

Le second temps commence au printemps 2006. Les comités sont reconvoqués en réunion plénière (voir plus haut à propos du 11°). L'échéance électorale de 2007 est présentée comme l'horizon de la vie politique de la gauche non sociale-libérale, justifiant que ce soit la question dont les comités se saisissent à titre principal, voire exclusif. On annonce aux militants que, grâce en particulier à Copernic, une esquisse de programme est prête et peut être mise en discussion. Mais surtout on leur annonce qu'ils vont avoir à connaître du problème, déjà discuté depuis des semaines entre les «orga», du candidat ou de la candidate qui représentera les comités. Les non-encartés s'aperçoivent que la division est déjà là ; ils pressentent que les jeux sont déjà faits, notamment parce que ce qui reste de l'appareil du PCF joue son existence, mais beaucoup veulent garder l'espoir que la division pourrait être surmontée. Certaines «person-

nalités» qui rêvent d'être le ou la candidat(e) de l'unité les y encouragent. Les militants non-encartés des comités vont accepter ce qui est bien sûr une «mission impossible» et y user leur temps et leur énergie.

La pilule est particulièrement amère pour les militant(e)s qui ont lutté contre la division jusqu'au bout. Mais la désillusion est également grande chez un grand nombre de salarié(e)s (qu'ils soient au travail ou chômeurs). Les militant(e)s vont continuer à militer: les uns en soutien à José Bové; d'autres, dans beaucoup de cas par réflexe atavique, pour la dirigeante du PCF. Au sein de la LCR, les militantes et les militants qui s'identifient peu ou prou avec la décision de présenter Olivier Besancenot vont tout faire pour que les 500 signatures soient trouvées, puis qu'une campagne aussi claire que possible soit menée. Dans un cadre différent, il y a celles et ceux qui feront la campagne avec Arlette Laguiller. Mais il importe que pendant qu'ils mènent ce travail, les militantes et militants chez qui le doute s'installe (même à Lutte Ouvrière) commencent à identifier l'origine de la situation qu'ils vivent, de façon à réfléchir à la suite et se préparer à affronter la période qui commencera une fois les élections terminées.

Ce n'est pas seulement le bilan des derniers mois qu'il faut faire. C'est tout un chapitre de la lutte politique où l'extrême gauche s'est située dans le cadre de la V^e république et de ses institutions, qu'il faut scruter, et dont il faut apprécier les résultats.

Le risque de «tuer le refus total du système» est bien réel

Dans la recherche de bases théoriques qui pourraient justifier une présence politique dans des institutions établies pour assurer la domination de la bourgeoisie, Samuel Johsua invoque, comme je l'ai déjà indiqué, l'opposition proposée par Gramsci dans les années 1920, entre «*guerre de mouvement*» et «*guerre de position*». Les salarié(e)s seraient forcés de mener une «*guerre de position*», par définition longue, de sorte que leurs organisations révolutionnaires sont contraintes à l'immersion dans les institutions telles qu'elles sont. Mais écrit Johsua, il s'agit quand même de «*savoir jusqu'où on peut aller dans le sens d'une 'présence institutionnelle' sans tuer le refus total du système*» (*Critique communiste*, novembre 2006, toujours page 127, c'est moi qui souligne).

Ce serait intéressant de savoir, (mais seules des militant(e)s qui ont participé à la vie des comités de bout en bout et suivi toute l'activité du CIUN peuvent le dire) si la volonté d'avoir une «*présence institutionnelle*» ne fournit pas la clef de l'échec de l'expérience des comités. Beaucoup de militant(e)s ont pris conscience de la faiblesse des «125 propositions». La clef de cette faiblesse, à savoir vouloir être «crédible» auprès des médias mais aussi du PS, n'est-elle pas dans l'acceptation des institutions politiques, au mieux toilettées un peu ? N'y a-t-il pas concordance entre les propositions du CIUN pour contrecarrer les ef-

Le poids des institutions...

C'est en tant que «libertaires» qu'Onfray et Youlountas ont lancé un appel à voter José Bové. Des militant-e-s de SUD, de RESF, de la CGT et un syndicaliste paysan ont réagi vigoureusement pour mettre en garde face au piège institutionnel :

(...) À aucun moment les rédacteurs de cet « appel aux libertaires » ne posent la seule question qui peut intéresser les libertaires : dans quelle mesure une candidature présidentielle peut aider à développer les luttes et les mouvements sociaux ? Pour notre part nous pensons que la candidature de José Bové est une fausse bonne idée. (...) Une fois encore, on jette de la poudre aux yeux en agitant l'idée absurde que l'on va gagner dans les institutions ce que l'on n'a pas réussi à gagner dans les luttes. Tout ce qu'on va réussir à prouver, c'est que le tribun fameux qu'a été José Bové pendant trente ans dans les luttes peut devenir un inoffensif myrmidon dans le jeu politique institutionnel. Et, dans la foulée, minorer le poids des mouvements sociaux si on réussit, par une entourloupe médiatique, à le faire passer pour leur porte-voix. Sans hésiter, nous préférons le José Bové qui, il y a sept ans, qualifiait de «débile» l'intention qu'on lui prêtait alors de se présenter à la présidentielle, expliquant que «pour peser, il faut se situer à côté du système politicien».

Au bout du compte, l'aventure électorale de José Bové est le révélateur, en creux, d'une carence fondamentale des mouvements sociaux : s'ils ne portent pas, par eux-mêmes, leur propre projet de société, ils laissent à d'autres la possibilité de jouer les intermédiaires. L'enjeu est pourtant de taille : que les pratiques extra-institutionnelles de cette « gauche de la rue » (grèves, blocages, actions radicales, assemblées générales...) s'articulent à un projet de transformation sociale identifiable (...).

Pour mesurer tout le poids idéologique des institutions et la complexité de la situation politique, il faudrait aussi avoir la place pour décrire ici l'indignation de représentants de l'extrême-gauche «républicaine», qui, elle aussi s'en prend à Bové... mais parce qu'il a osé proposer que des sans-papiers soient candidats aux législatives...

fets du néo-libéralisme (et non du capitalisme) et le but de ses principaux animateurs de s'insérer dans «le jeu de la démocratie parlementaire», alors même que celui a abouti au degré de dégénérescence qu'on constate aujourd'hui ? Ce serait alors de façon cohérente qu'après l'adoption des 125 propositions les dirigeants auraient écarté de façon bureaucratique l'examen et le vote de la «motion d'Aubagne».

La question clef de l'action politique émancipatoire

Dans la discussion sur les risques de contribuer à «*tuer le refus total du système*», beaucoup de paramètres doivent être considérés. Dans le cas de la France, il est possible d'en parler dans un contexte où des combats comme celui du CPE semblent indiquer qu'en tant que réflexe élémentaire, «*le refus total du système*» est toujours vivace. Mais on est néanmoins dans un contexte où un certain nombre de facteurs très, très importants ont changé **du tout au tout**. L'un, dont on ne parle jamais, est **la quasi disparition de toute référence** dans «l'agit-prop» des organisations d'extrême gauche à ce qui est au fond la question clef de l'action politique émancipatoire, à savoir «*qui dans la société a la légitimité pour gouverner dans l'intérêt de la grande majorité, pour diriger la production sur la base de ce critère ainsi que de décider de l'utilisation du surproduit social ? Les patrons et l'Etat qui les soutient et qui est aussi patron lui-même ou les salarié(e)s, les travailleurs et les travailleuses ?*»

Au moment où Gramsci écrivait, la révolution d'Octobre avait fait naître l'idée, et même ancré la conviction dans toute une «avant-garde», que les travailleurs et les travailleuses **avaient bien cette légitimité**. Dans cette «avant-garde» les débats, voire les affrontements, ne portaient que sur les modalités d'exercice de cette légitimité, par l'intermédiaire du «Parti» ou sur la base d'institutions exprimant l'union des producteurs associés. C'est parce qu'il pense qu'ils sont armés de cette conviction que Gramsci conçoit que les travailleurs des villes industrielles du Nord de l'Italie puissent mener une «guerre de position». Nous ne sommes plus dans les années 1920.

Aujourd'hui, l'une, sinon la tâche prioritaire est d'agir politiquement pour aider à diffuser de nouveau l'idée que la légitimité des salarié(e)s à diriger la société **est la question politique fondamentale, celle qui détermine leur avenir et celle de leurs enfants**. Dans une situation où chaque jour apporte des informations sur de nouvelles décisions prises contre les salariés, qui traduisent la cupidité et l'irresponsabilité sociale des élites bourgeoises, et très souvent leur incompétence manifeste (Airbus), les interrogations des salarié(e)s auxquelles il faudra de plus en plus répondre, fût-ce après pour continuer à les susciter, ne sont-elles pas du type suivant : «**Pour défendre nos emplois, ne va-t-il pas falloir nous emparer des usines qui vont être fermées, ou vendues à des fonds spéculatifs, les occuper et montrer que nous sommes capables et prêts à les faire fonctionner ?**» Cette question n'est-elle pas la formulation particulière, sur un site de travail donné, de la question plus vaste et plus cruciale : «**Qui peut le mieux gouverner la société dans l'intérêt du plus grand nombre et des plus vulnérables de ses membres ?**».

C'est dans le travail de popularisation de ces questions que pourrait se trouver l'un des éléments de réponse à la question que les militant(e)s formés dans les organisations trotskistes nomment dans leur langage la «question du gouvernement». Mais cela suppose d'aider les salariés à se placer face à la V^e république, en «extériorité» à ses institutions. J'y reviendrai prochainement.

Dans le cadre de nos échanges avec «Alternative Libertaire», nous publions ici l'édito du numéro 160 (mars 2007) de cette revue qui paraît 11 fois par an. (Abonnement pour 11 numéros : 25 euros. Chèque à l'ordre d'«Alternative libertaire» BP 295 75921 PARIS cedex 19; www.alternativelibertaire.org) «Alternative Libertaire» est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes. Précisons que ce n° 160 d'AL contient un dossier sur les luttes contre le patriarcat introduit par l'édito ci-dessous.

Libération des femmes

En finir avec l'éternelle année zéro !

En 1970, la revue Partisan, publiée par les éditions François Maspéro, sort un numéro spécial intitulé « Libération des femmes : années zéro », numéro qui annonce le MLF et les luttes féministes et lesbiennes.

Le titre exprime le désir de radicalité et celui de mettre à bas la société patriarcale mais il signifie aussi que ce mouvement commençait, devait commencer. C'était oublier les luttes précédentes des femmes, qui ont combattu pour que leur sexe soit reconnu, depuis 1789.

Cela semble être une spécificité du mouvement social de redécouvrir régulièrement cette question. En 1995, il aura fallu une manifestation pour remettre en lumière la situation des femmes. Les marches contre le chômage de 1994, 1997 et 1999 n'intégrèrent pas tout de suite cette question, et cela ne se fit pas sans effort. Et le CPE ou le CNE comme porte ouverte au harcèlement sexuel, qui en a parlé ?

Chaque lutte, chaque mouvement, chaque grève, semble redécouvrir cette question, à travers le problème de la prise de parole, du partage des tâches, du rapport à la vie privée, et de la prise en compte de la spécificité de la situation des femmes...

À quand une continuité de cette histoire, politique et historique ? Que font les révolutionnaires ? La société sans classe de genre n'est pas pour demain, le combat contre le patriarcat doit donc se construire dans la durée.

Les explications sont nombreuses, et il est nécessaire de les mettre à jour. C'est ce qu'essaie de faire ce numéro d'AL.

Mais il y a peut-être un frein dans la conception même de la lutte révolutionnaire et une peur face à la libération des femmes.

C'est cette peur que pointait déjà Christine Delphy, d'une autre manière, en 1975 :

«La lutte féministe consiste autant à découvrir les oppressions inconnues, à voir l'oppression là où on ne la voyait pas, qu'à lutter contre les oppressions connues. Peut-être, sûrement même, ceci n'est-il pas évident; peut-être faut-il l'avoir vécu pour comprendre cette dynamique, pour comprendre à quel point est fautive la représentation de la libération comme une simple lutte en ce qu'elle implique une vision de l'oppression comme une carte aux points dûment recensés, aux contours exactement délimités, carte sur laquelle il ne s'agirait plus que d'avancer: de gagner des victoires. Bien au contraire, la libération consiste d'abord à élaborer cette carte, car plus on avance, plus on réalise que les territoires sont flous et éloignés.»

Alternative libertaire, 24 février 2007

Hep, lecteur-lectrice, offre-toi LE DROIT DES FEMMES d'Evelyne Pisier-Sara Brimo - éd Dalloz. Pour 2 €, tu refais l'histoire des droits politiques, civils, sociaux des femmes, tu hurles de rage et/ou de rire.

Petit (8cmx12x1) bréviaire à diffuser sans modération, à critiquer bien sûr, avant, pendant et après le 8-mars.

EPR : Non, non et non !

Sortir du nucléaire, cela passe par le refus du renouvellement des centrales vieillissantes. Et donc par le refus du remplacement des vieux réacteurs par le nouvel EPR cher à l'Etat français et à son principal promoteur: AREVA. La décision de construire un tel réacteur à Flamanville (Manche) prise par le gouvernement a déjà été fortement contestée par les opposants à la relance du nucléaire et la population le 15 avril dernier à Cherbourg où 30000 personnes ont clairement exprimé leur désaccord.

Un prototype de ce réacteur est en cours d'installation en Finlande à Olkiluoto où s'active AREVA. La tâche ne s'avère pas aisée. Sans qu'on puisse parler de fiasco à l'heure actuelle, il faut bien admettre que les problèmes techniques, les problèmes de conception et même de communication s'accumulent, conduisant la presse finlandaise à émettre des réserves de plus en plus fortes sur le chantier. Qui plus est, l'électricien local, TVO, a bloqué ses paiements (3 milliards d'euros à verser sur cinq ans) depuis juin dernier. Résultat: le retard de livraison s'allonge (on parle de 3 ans). C'est pas la joie du côté d'AREVA !

N'en déplaise au lobby de l'industrie nucléaire, l'EPR n'apportera rien de plus à la situation et au développement énergétiques. Alors que la plupart des pays remettent en cause peu ou prou ce mode énergétique, il n'y a, à l'exception de l'Inde et de la Chine, que la France pour s'entêter à vouloir le renouvelle-

ment de son parc avec l'EPR. A courir après l'absurde elle devient number one ! Car tous les arguments sont bons pour le promouvoir, mais non crédibles.

- La France n'a pas besoin de nouveaux réacteurs, elle produit déjà trop d'électricité, le surplus, soit 16%, étant vendu à perte à l'étranger.

- L'EPR n'apportera rien à l'économie ni à l'emploi. La dépense de construction, plus de 3 milliards d'euros, pourrait être affectée aux énergies renouvelables qui produiraient autant d'électricité et créeraient 15 fois plus d'emplois.

- L'EPR n'est pas la solution à l'effet de serre, cause du réchauffement climatique. Il n'apportera aucune amélioration quant aux émissions de CO2, principal responsable de cet effet, puisque le nucléaire ne représente que 2,5% de l'énergie consommée dans le monde.

- Il n'assure pas l'indépendance énergétique de la France et ne la protège pas de la hausse des prix du pétrole. Avec ses 58 réacteurs actuels, notre pays est tout aussi dépendant du pétrole que nos voisins et, de plus, il est obligé d'importer la totalité de l'uranium nécessaire.

Le matraquage médiatique, porteur de contre-vérités, effectué par EDF et AREVA autour de leur nouveau jouet ne masquera pas le danger représenté par le nucléaire pourtant ultra-minoritaire dans la production énergétique mondiale (2% selon le rapport "Facteur 4" remis au gouvernement en octobre dernier, rapport qui en souligne *"l'apport finalement marginal"*.

Si de véritables pratiques démocratiques avaient cours sur le dossier risqué de l'EPR, notamment vis-à-vis de la population, le projet serait déjà abandonné. Mais on est sous l'emprise d'une puissance industrielle et marchande qui fait peu de cas de la transparence, et donc de l'opinion publique.

Et c'est cela qu'on veut nous imposer dans ce pays avec un premier exemplaire en Normandie. Présenté prétendument comme sûr et propre, l'EPR a déjà fait l'objet de démenti par les opposants sur le premier point concernant la

Le collectif STOP EPR

Le collectif STOP EPR, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un vaste rassemblement d'organisations, de groupes locaux, de personnalités et de particuliers qui ont signé l'Appel international contre l'EPR et pour les alternatives au nucléaire. Ce collectif refuse d'être mis une fois de plus devant le fait accompli avec la construction d'un nouveau réacteur de type "EPR".

www.stop-epr.org

courriel : jocelyn@stop-epr.org

Pour envoyer vos dons :

Stop EPR - 9 rue Dumenge
69317 LYON cedex 04

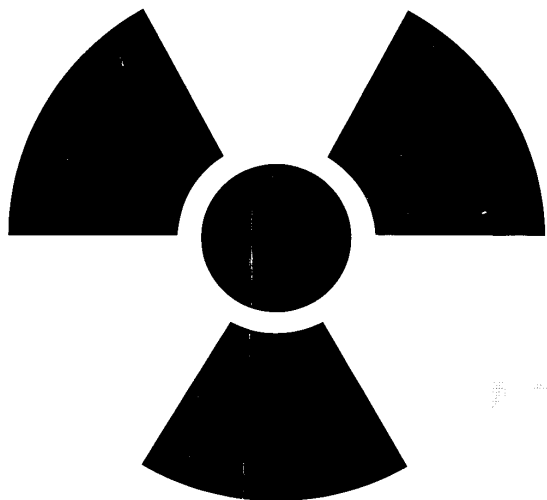
vulnérabilité face à une attaque terroriste du type Twins Towers aux USA. Quant à la propreté, il produira autant de déchets radioactifs, sinon plus, que ses ancêtres. Mais, tranquillisons nous, la poubelle de Bure sera prête pour les accueillir...

Pour éviter justement l'accumulation de ces déchets radio-toxiques, une seule solution: ne plus en produire. Et donc sortir du nucléaire. CQFD.

Pour ce faire, d'abord agir pour que cet EPR ne voie pas le jour. C'est pourquoi le collectif Stop-

EPR et le réseau Sortir du Nucléaire appellent à participer à l'une des cinq manifestations décentralisées à Rennes, Lille, Strasbourg, Lyon et Toulouse le **Samedi 17 mars 07**. L'objectif est de faire mieux qu'à Cherbourg. Quelques semaines avant le premier tour des Présidentielles, ces manifestations de refus du fait accompli ne peuvent qu'interpeller les candidats. D'où la nécessité du nombre et la détermination des manifestants. Si agir n'est pas la garantie absolue du succès, ne rien faire est à l'évidence la certitude de l'échec.

Pour la région de Bure, ce sera Strasbourg. Pour les départements 52,55, 88 infos au 03.25.04.91.41; pour les départements 54, 57 infos au 06.71.99.07.41 ou www.stop-epr.org. Départs en bus ou covoiturage.



STOP EPR

Palestine :

la guerre civile n'a pas eu lieu

En 1948, ce fut pour les Palestiniens la grande catastrophe : 750 villages furent détruits, les 3/4 de la population furent expulsés manu militari par la soldatesque sioniste. En 1967, la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem Est furent occupées. Les guerres coloniales contre le peuple palestinien, la politique d'apartheid menée contre lui, la résistance qu'il a opposée au cours de deux intifada, ont abouti à l'illusion des accords d'Oslo ... jamais appliqués. Et pourtant, cette paix acceptée par l'OLP en 1993 n'était qu'un compromis très inégalitaire : 78 % de la terre pour les Israéliens contre 22 % pour les Palestiniens. Mais, pour Israël soutenu par l'impérialisme US, cela ne suffisait pas, il fallait assujettir définitivement le peuple palestinien, annihiler sa résistance par tous les moyens.

A partir de 2001, l'Autorité palestinienne et son chef sont humiliés, enfermés à Ramallah, pour les faire céder. En 2003, Sharon rencontre Bush, ce dernier se considère délié de sa promesse faite en mars 2001 de ne pas attenter à la vie du patriarche palestinien. Cette même année, les Etats-Unis et l'Union européenne, à force de pressions imposent au vieux leader récalcitrant le n°2 de l'OLP, Mamoud Abbas, comme 1er ministre, espérant du même coup assurer la promotion de la jeune garde des services secrets palestiniens qui collaborent avec la CIA et les Israéliens pour traquer les résistants Et puis le "vieux" décède mystérieusement ... quoique depuis, l'ami et admirateur d'Ariel Sharon, le journaliste Uri Dan ait vendu la mèche de l'empoisonnement : "*Ariel Sharon figurera dans les livres d'histoire comme celui qui a liquidé Arafat sans le tuer*". En 2004, fut perpétré également l'assassinat d'Amed Yassine, chef spirituel du Hamas. La voie semblait libre pour imposer un gouvernement, issu d'élections, à la dévotion des grandes puissances et d'abord d'Israël. Malgré toutes les pressions, la surveillance d'observateurs internationaux louant les conditions du scrutin, **le peuple en a décidé autrement**, il a promu le Hamas comme force politique de résistance. Et cela fait maintenant plus de 8 mois que ce nouveau gouvernement issu d'élections libres, se trouve dans l'incapacité de gouverner, le peuple puni pour avoir mal voté, les aides internationales gelées, les taxes volées à l'Autorité palestinienne par Israël s'agit d'affamer le peuple palestinien en tentant de le dresser contre le Hamas, en instrumentalisant toutes les forces de sécurité du Fatah, les fonctionnaires et leurs familles qui dépendent des subsides étrangers. Comme cela ne suffit pas pour soumettre les Palestiniens, la répression s'accroît : plus de 400 Palestiniens dont 130 civils, selon l'organisation israélienne de défense des Droits de l'Homme, furent assassinés par l'armée sioniste, rejoignant les 5 500 tués, blessés, estropiés depuis la "visite" de Sharon à l'esplanade des Mosquées, provocation qui déclencha la 2ème Intifada. Cette situation suscite le chaos sur lequel prospère des clans mafieux composés de grandes familles qui conservent dans la vie sociale et économique un rôle prépondérant, vivent du trafic d'armes et règlent leurs comptes en toute impunité sous l'arbitrage de la présidence qui a créé, pour ce faire, un bureau chargé de l'administration des clans.

C'est dans ce contexte que l'administration Bush entend vérifier sa théorie de la "**destruction créatrice**" ou celle similaire de "**l'instabilité créatrice**" pour activer l'annihilation de toute forme de résistance à la domination israélo-américaine. Mais cette guerre civile programmée dans le cadre des contradictions régionales heurte profondément les aspirations du Peuple palestinien qui refuse d'y succomber ... jusqu'à quand ?

I - Provoquer la guerre civile interpalestinienne

Le but avoué est d'éliminer les forces de résistance et d'abord le Hamas, en s'appuyant sur Mamoud Abbas et le Fatah, dont les services de sécurité ont été formés, équipés, infiltrés par la CIA. Ils aspirent à une stabilisation dans un Etat fantôme, contrairement à tous ceux qui, comme Marouane Barghouti, symbole de l'unité et de la 2ème Intifada, emprisonné à 5 peines de prison à vie, n'ont jamais abandonné la résistance armée pourvu qu'elle soit limitée aux territoires palestiniens occupés depuis 1967. La "**déstabilisation créatrice**" précède la guerre civile programmée. Elle s'est déroulée en plusieurs phases qui s'enchevêtrent : discréditer le Hamas et provoquer de nouvelles élections, manipuler et réprimer le peuple, enlever au Hamas sa supériorité militaire avant les "**affrontements fratricides**".

De nouvelles élections ?

Puisque le peuple a mal voté, il doit infirmer sa décision, la démocratie à la sauce bushienne l'exige. Le Président Abbas s'y prête : solennellement, il déclare que des élections anticipées vont être organisées. Il rencontre, le 18 décembre, Tony Blair, pour lui confirmer sa "volonté" puis, le soir même, il la réaffirme auprès du colonisateur Olmert. Et qu'importe si aucun article de la Constitution palestinienne ne permet au Président de dissoudre le Conseil législatif et que la Cour suprême palestinienne ne soit pas consultée ! Qu'importe si Abbas ne se soit jamais réuni avec le Gouvernement ! Mais, le gouvernement et le corps législatif refusent de se disperser. Alors, en toute légalité coloniale, les membres du Gouvernement, des députés sont enlevés par l'armée sioniste et incarcérés dans les geôles israéliennes. Les autres plongent dans la clandestinité. Et le Hamas, fort du soutien populaire et des emprisonnés, réclame un Gouvernement d'union nationale pour éviter les luttes fratricides. Quant aux médias occidentaux ce geste de bonne volonté ne trouble pas leurs vociférations contre cette organisation prétendue terroriste et communautariste ...

Manipulations et répressions

La deuxième phase consiste à faire naître l'espoir pour mieux l'asphyxier afin de provoquer une exaspération croissante d'où sortirait un "chaos constructeur". Et ce fut le show médiatique réglé par Bush, l'accolade le 23 décembre entre Abbas et Olmert. Patience, temporisation, les grands de ce monde sont pleins de bonne volonté. Après avoir asphyxié le peuple palestinien, magnanimes, ils consentent à lever 25 barrages sur les 534 en Cisjordanie, restituent 100 millions sur le demi-milliard de taxes confisquées par Israël. La paix et le développement seraient à portée de main. Dans le même temps, la colonisation se poursuit : des habitations palestiniennes sont démolies chaque jour à Jérusalem Est malgré les manifestations appuyées par des Israéliens et des ONG. Au moment même où Olmert vient féliciter l'Egyptien Mubarak pour son aide militaire au Fatah, un raid israélien ensanglante Ramallah. Olmert consentira à exprimer ses regrets pour les innocents massacrés.

Priver le Hamas de sa supériorité militaire et populaire

L'accord entre Abbas et Olmert comporte d'autres aspects beaucoup plus inquiétants que la mansuétude affichée par le colonisateur. Les 100 millions de dollars rendus doivent servir à payer les troupes sûres du Fatah pour réprimer le Hamas. Quant à la Maison Blanche, elle envisage d'allouer 100 millions supplémentaires pour renforcer la garde présidentielle. Et Olmert donne son accord pour assurer le transport dans la bande de Gaza de la brigade Badr du Fatah, toujours stationnée en Jordanie. Le 19 décembre, il rencontre le roi Abdallah pour régler les modalités de transfert et discute sur les moyens d'épauler le pouvoir de Abbas dans sa confrontation avec le Hamas. De son côté, l'Egypte livre un chargement de 2 000 kalachnikov et 2 millions de balles au Fatah.

Dès le 16 décembre, des "combats fratricides" s'engagent. Le 7 janvier, alors que l'on compte plus de 30 victimes, le Fatah, au stade de Gaza, rassemble ses troupes. Cette démonstration de force s'accompagne de prises de paroles belliqueuses contre le Hamas, tenues par Mohammed Dahlan, chef des services de sécurité de la garde présidentielle. Quelques jours plus tôt, le 14 décembre à Rafah, à la frontière égyptienne, Ismaël Haniyeh, chef du Gouvernement, est l'objet d'une tentative d'assassinat par la garde présidentielle. L'argent qu'il a pu collecter est confisqué. Le point de non retour semble atteint ...

Abbas n'est-il qu'un triste pantin aux mains de l'occupant, lui qui ne proteste ni contre le vol des ressources douanières, ni contre l'incarcération de 10 000 Palestiniens, ni contre le rapt des élus palestiniens, ni contre l'installation constante en Cisjordanie de nouveaux colons, lui qui justifie la Pax américano-israélienne et la propagande nauséabonde sur les "luttres fratricides" entre Palestiniens par "l'extrémisme" du Hamas. En fait, il n'est que le reflet d'une impuissance : le Fatah est discrédité, laminé par ses propres contradictions et profondément corrompu. C'est la prétendue communauté internationale qui le maintient en sursis. Mais va surgir un 3ème larron qui désapprouve une "guerre entre Sunnites".

II - La guerre interpalestinienne commencée ... puis stoppée

Bien que de nouvelles provocations soient toujours inscrites dans l'agenda de Bush et de Olmert et donc, la reprise d'affrontements meurtriers toujours possible, deux facteurs essentiels permettent d'expliquer pourquoi le chaos suscité ne s'est pas produit. La force et la détermination du Hamas et le jeu trouble de l'Arabie Saoudite qui entend éviter la constitution d'un front de résistance qui la déstabiliserait.

Les forces en présence et la supériorité du Hamas

La garde présidentielle de Abbas, c'est 5 500 hommes, plus 30 000 des services de sécurité. La force exécutive du Hamas, ce ne sont en comparaison que 5 500 hommes auxquels il faut ajouter 15 000 hommes des brigades Al Quassan. Et puis, il y a les brigades des Martyrs du Fatah, plusieurs milliers, des indépendants, le Jihad islamique des comités de résistance populaire, souvent proches du Hamas. Le jugement de Rabah Marouane, chef du FPLP à Gaza, est sans appel "Face aux combattants du Hamas qui sont rompus à l'art de la guérilla et qui multiplient les attaques surprises, les membres de la garde présidentielle paraissent dépassés". Et il poursuit : "Le Hamas a démontré que s'il peut être flexible dans les négociations, il ne sera jamais faible sur le terrain, il n'autorisera jamais ces élections (anticipées)

car il est persuadé que la seule façon pour le Fatah de les gagner est de fausser les résultats". Et puis, dans toutes les familles, il y a des membres du Fatah et du Hamas.

Toutefois, le pire est en préparation : le Hamas réaffirme sa détermination "Nous ne voyons pas que de quelconques élections, après un siège étouffant, puissent être de quelque façon démocratiques et exprimer sincèrement les positions de ce peuple... Celui qui a faim et est privé de tout ... votera avec son estomac... c'est précisément le but recherché par Israël et les pays donateurs...". Hamas et Fatah stockent des armes et placent les responsables adverses sous filature.

Au bord du gouffre, la négociation

Mi-janvier, des combats meurtriers éclatent : 30 morts et une centaine de blessés. Le Fatah prend d'assaut le Ministère de l'Education, 11 membres du Gouvernement sont enlevés, le 28 janvier, des obus de mortier et des roquettes antichars sont tirés sur le siège des forces de sécurité présidentielle. Gaza devient un champ de bataille: les 1er et 2 février on compte 25 morts et 250 blessés: la garde présidentielle envahit et dévaste l'université islamique à coup de grenades. En représailles, l'université d'Al Quods, fief du Fatah, est atta-

Tramway colonial à Jérusalem, premier contrat annulé, première victoire

A l'horizon 2008, un tramway pourrait relier la partie occidentale de Jérusalem à deux colonies en Cisjordanie, French Hill et Pizgat Zeev. Deux entreprises françaises sont engagées sur ce chantier : **Alstom et Connex (Véolia)**. Un projet qui n'engage pas que la France. Une compagnie irlandaise a été contrainte, suite à la lutte menée par Solidarité Irlande-Palestine (IPSC) et les syndicats, d'annuler son contrat avec les autorités d'occupation israélienne à Jérusalem, prévoyant une formation à Dublin d'ingénieurs israéliens. En annulant ce contrat, Véolia reconnaît que la ligne de tramway israélienne en territoire palestinien occupé est illégale. L'IPSC alerte les mouvements de solidarité européens les invitant à dénoncer le fait que le travail des uns (ingénieurs ou conducteurs) ne saurait passer par la négation du droit des autres et certainement pas par le renforcement de la colonisation et l'étouffement de toute perspective d'Etat palestinien viable. (lire sur <http://www.france-palestine.org>)

quée. A Gaza, les boutiques ont tiré leurs rideaux de fer, les écoles sont fermées, la guerre de position révèle la supériorité du Hamas. La nuit du 1 et 2 février est décisive. Le camp d'entraînement de la garde présidentielle qui forme 600 jeunes recrues de 18 à 21 ans, est pilonné, envahi, rasé à coups de bulldozers par la force exécutive. On compte 18 tués et 97 blessés.

Dans la région, on s'alarme : le roi d'Arabie Saoudite propose sa médiation. Bien qu'inféodés à Washington, la Jordanie et l'Egypte, pays à dominante sunnite, veulent éviter la radicalisation palestinienne, sauver Abbas, craignant le chaos "de destruction constructive" qui risque d'atteindre leurs régimes. Le 8 février, un accord entre Abbas et Haniyeh est signé sous les auspices intéressées du roi d'Arabie Saoudite. Le 15 février, le chef du Gouvernement palestinien démissionne pour former un gouvernement d'Union nationale. Le Hamas qui avait déjà déclaré à plusieurs reprises respecter les accords passés par l'OLP reconnaissant de facto Israël peut-il être entendu ? Quand Kaled Merschaal du Hamas déclare "qu'Israël est une réalité mais qu'il est prématuré de la reconnaître officiellement tant que l'Etat palestinien n'existe pas et que ses frontières ne sont pas définies et reconnues par Israël", c'est considéré comme outrageant par le dominant ?

La guerre interpalestinienne semble stoppée mais les manoeuvres diplomatiques et les provocations israéliennes laissent penser que ce n'est que partie remise. Toutefois, Abbas et le Fatah sont affaiblis, la revendication du Hamas de gouvernement d'union nationale contre des élections anticipées est ac-

ceptée et Abbas s'est révélé un piètre cheval de Troie. Le Quartet s'est réuni (USA, Russie, Union Européenne, ONU) pour constater sa désunion. Avant même que le nouveau gouvernement palestinien soit formé, C. Rice et Olmert déclarent qu'ils ne le reconnaîtront pas et l'intendante de Washington tance la pétromonarchie: "les Etats-Unis ont besoin de l'Arabie Saoudite pour réaligner la région", "votre médiation nous complique la situation". Ne se dégage de ces tractations entre puissants aucune intention de respecter la volonté du peuple palestinien. Se préparent de nouvelles provocations pour enflammer toute la région.

La fuite en avant ... la guerre comme moyen de domination ?

Les provocations israéliennes ne se sont pas fait attendre. Des travaux entamés sans consultation à Jérusalem sous le 3ème lieu saint de l'Islam avaient pour but de jeter de l'huile sur le feu et de provoquer de nouveaux attentats justifiant une intervention dans la bande de Gaza. Il y eut bien une journée pacifique de la colère. 300 Palestiniens bravèrent l'interdiction d'accès à l'esplanade des Mosquées pour prier sur les trottoirs. Ils furent dispersés sauvagement à coups de grenades assourdissantes : bilan, 35 blessés et des dizaines d'arrestations. A Wadi An Nis, l'armée et la police escortent des bulldozers et engins de chantier, les habitants, en vain, s'interposent, des champs d'oliviers, des pieds de vignes sont arrachés, le mur de l'apartheid va s'étendre, une enclave de 50 km² est annexée. A l'Est et au Nord de Jérusalem, 160 km²

passent sous colonisation israélienne. En Cisjordanie, l'armée israélienne patrouille en terrain occupé, traque les cellules clandestines du Hamas, réprime sans pitié les manifestations organisées à Naplouse ou Ramallah.

<<>>

La Palestine n'est pas tout le Proche Orient. L'Irak, à la veille de sa partition ethnique, est un chaos sanglant sans apparence alternative. Le Liban ne s'est pas désintégré sous les coups de boulot de l'armée israélienne qui, face à la résistance, a dû, honteusement, se retirer. Alors Tsahal rêve de revanche. Son chef d'état-major ne déclarait-il pas le 21 février que les Syriens vont attaquer, eux qui sont restés l'arme au pied pendant les bombardements et l'invasion du Liban. De même, le chef du service des renseignements militaires de l'Etat d'Israël proclame à qui veut l'entendre que le Hezbollah est plus fort qu'avant la guerre et qu'il faut agir. Quant aux USA, ils s'apprentent, après un blocus sévère de l'Iran, à une guerre aérienne et balistique contre ce pays ... zéro mort de leur côté ! Une nouvelle guerre propre ... contre des installations atomiques, près des grandes agglomérations iraniennes. Qui peut arrêter cette guerre des civilisations où Dieu n'est invoqué que pour produire les flammes rédemptrices de l'enfer sur cette région du monde qui paie très cher sa richesse en hydrocarbures ? Pour les déshérités, en deuil des nationalismes qui se sont fourvoyés, la religion sunnite ou chiite n'est que la "vallée des larmes, l'âme d'un monde sans âme, l'esprit d'un monde sans esprit". Pour l'impérialisme US et ses affidés, comme ceux qui contestent son hégémonie, la religion de la force brutale et leur messianisme de pacotille les enivrent de volonté de puissance mortifère. Dans le crâne des morts, ils veulent boire le sang des vivants. Qui pourra en finir avec cette oligarchie transnationale et ses complexes militaro-industriels qui ne provoquent jusqu'à présent, et pour l'essentiel, que des crispations nationalistes, identitaires, ethniques et religieuses ? A moins que, sous une autre forme, dans ce Proche Orient, une nouvelle guerre, non pas des paysans comme l'a décrit Engels, mais des déshérités, provoque une brèche dans le système impérial US et que se lèvent de nouveaux Thomas Münzer. Mais n'est-ce pas déjà ce qui est en train de se produire ? A moins que de nouveaux caciques posent à nouveau leur férule sur leurs peuples ... Rien n'est certain, sinon le déchaînement de nouvelles barbaries à venir.

Gérard Deneux

Silences complices de l'UE et de la France

Denis Sieffert (*Politis* n°938) relate l'initiative de la Plate-forme des ONG pour la Palestine qui sous le titre "le droit pour la paix" interpelle les candidats aux présidentielles sur les mesures qu'ils prendraient pour permettre : la création d'un Etat palestinien, conformément à la résolution 1397 du Conseil de sécurité des Nations unies, l'application des résolutions demandant le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967, ainsi que le respect du statut internationalement reconnu de Jérusalem-Est comme territoire palestinien occupé, le droit au retour des réfugiés palestiniens. Ils leur demandent en outre de se prononcer **pour la suspension de l'accord d'association** ratifié en 1999 **entre Israël et l'Union européenne** tant que l'Etat d'Israël continue de violer les droits de l'Homme et le droit international, une intervention pour que **l'UE reprenne son aide à l'Autorité palestinienne**, l'envoi d'une force multinationale de protection et d'interposition déployée le long de la frontière de 1967, la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU. Enfin, le questionnaire demande une **inspection de l'arsenal nucléaire israélien** par l'AIEA. Pour Bernard Ravenel, président APFS et partie prenante de cette initiative "les obligations de la France sur cette question se résument en trois mots : application du droit". "En clair, comment passer d'une phase déclaratoire à une phase opérationnelle ? Car, si la France reconnaît la valeur supérieur du droit, elle n'a pas fait grand-chose pour le faire appliquer dans l'endroit de la planète où le droit est le plus impunément violé, la Palestine"

Rencontres et lectures à contre courant

Conférence-débat

Le mercredi 21 mars 2007 à 20h 30 à la maison du peuple à BELFORT les Amis de l'Emancipation Sociale (AES) co-organisent une conférence débat sur le thème de « **les usages politiques de l'insécurité** » en présence de **Laurent Bonelli** co-auteur avec Gilles Sainati d'un ouvrage collectif « **La machine à punir - pratiques et discours sécuritaires** » édition 2004 à l'Esprit frappeur

Pour tout renseignement complémentaire contacter Odile Mangeot 03 84 30 35 73 Odile-Mangeot@wanadoo.fr

Amiante chronique d'un crime social

Avec plus de 100 000 morts attendus d'ici 2025, l'affaire de l'amiante constitue le plus grand scandale de santé publique que la France ait connu. Derrière ces chiffres effrayants, il y a la vie brisée de milliers de familles souvent modestes, mais aussi le combat de celles et ceux qui demandent aujourd'hui des comptes.

L'ouvrage « **Amiante chronique d'un crime social** » se présente sous la forme d'une bande dessinée en 15 histoires tirées de témoignages de victimes et d'une enquête journalistique.

15 euros (+ 3 euros de frais de port) ; chèque à l'ordre de Septième choc éditions, à envoyer à : Septième choc éditions BP 36 78540 VERNOUILLET (10% du prix de la BD sont reversés à l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante).

Courant Alternatif

« **Courant Alternatif** » est un mensuel édité par l'Organisation Communiste Libertaire (O.C.L.) qui paraît dix fois par an depuis 1980 ; que l'on partage tout ou partie de ses positions et analyses, on ne peut que reconnaître sa place dans la presse révolutionnaire.

« **Courant Alternatif** » est en danger : diffusé par les NMPP (qui exige dorénavant des frais très élevés pour les exemplaires non vendus, et avec un effet rétroactif !) il se voit réclamer des sommes qui compromettent son existence et n'a qu'un seul moyen pour continuer à tenir le coup : trouver de nouveaux abonnés. Vous ne connaissez pas « **Courant Alternatif** » ? Demandez à recevoir un ou deux exemplaires gratuitement à OCL/Egregore BP 1213 - 51058 REIMS cedex . Consultez le site de l'OCL : <http://oclibertaire.free.fr/> pour connaître les positions de l'Organisation communiste libertaire. Abonnement d'un an: 25 euros. Tarif réduit pour toutes sortes de fauché-e-s : 15 euros. Abonnement à l'essai (3 n°) : 5 euros. Chèque à l'ordre de *La Galère* à adresser à OCL/Egregore, BP 1213 - 51058 REIMS cedex.

Les guerres d'Hergé

C'est peu dire d'Hergé qu'il est une figure ambiguë de la culture belge... et mondiale. Adulé, on voit en lui un génie, un philosophe, un grand écrivain, un remarquable journaliste. Aucun titre dithyrambique n'est épargné au créateur de Tintin. Ce qui ne déplaît pas à ceux qui sont derrière le tiroir-caisse. Auteur d'une oeuvre qui se veut positive et exemplaire, père spirituel d'un héros doté de toutes les vertus, Hergé a cependant trempé dans la collaboration avec les nazis, a eu des « penchants » antisémites, fut l'auteur de livres destinés à la jeunesse faisant l'apologie du colonialisme. Il s'inspira d'un pamphlet fasciste pour dessiner son « *Tintin au pays des Soviets* ». C'est cette face

cachée que Maxime Benoît-Jeannin dévoile, mais il va plus loin. Il montre que ces choix politiques n'étaient pas des accidents de parcours. Il se penche sur l'idéologie du personnage et montre, à travers ses albums en particulier, qu'Hergé n'a jamais renoncé à ses convictions, même après guerre. « **Les guerres d'Hergé** » de Maxime Benoît-Jeannin (Aden - 200 pages 19 euros)

Les autres chiffres du chômage

Mois après mois, le débat public se focalise autour de la publication du chiffre officiel du chômage. Depuis plusieurs années l'opinion est pourtant de plus en plus sceptique face aux annonces répétées de la baisse du chômage. Elle n'a pas tort.

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont exclus du chiffre habituellement publié dans la « grande presse ». En septembre 2006, ce chiffre « officiel » (où on ne compte que la « catégorie 1 ») recensait 2 172 000 demandeurs d'emploi. A la même date, le nombre total de personnes évalué par l'ANPE pour les demandeurs d'emploi s'élevait à près de 4 450 000. Soit 2 276 000 de demandeurs « invisibles » ! La part de ces chômeurs invisibles dans le total a dépassé pour la première fois 50%, alors qu'elle n'en représentait que 10% en 1982.

Vous pourrez découvrir des statistiques détaillées et commentées sur ce sujet sur le site <http://www.bip40.org> réalisé par le Réseau Alerte Inégalités, éditeur du BIP 40, dont la lettre électronique « **Autres chiffres du chômage** » n° 3 vient de paraître. On y découvre notamment que l'Unédic annonce pour 2007 de substantiels excédents au détriment des droits des chômeurs. Sur vingt-cinq ans, malgré la hausse considérable du chômage, le poids relatif de son indemnisation dans le PIB tend à diminuer. Des chiffres et des commentaires qui nous changent de l'intox « officielle » sur les chômeurs fraudeurs et tire-au-flanc !

Histoire des philosophies matérialistes

A l'exception d'un ouvrage écrit au 19^{ème} siècle, il n'existe pas d'histoire complète et synthétique des philosophies matérialistes qui ont pourtant joué un rôle fondamental dans la vie scientifique et culturelle du monde occidental.

L'« **Histoire des philosophies matérialistes** » de Pascal Charbonnant se présente comme le panorama d'un champ conceptuel en constante agitation, uni par l'idée que les mythes et le sacré ne sont pas les seuls horizons pour penser la place de l'homme dans l'univers. D'Epicure aux matérialistes contemporains anticréationnistes, en passant par Marx, une même exigence émancipatrice traverse l'oeuvre de ces penseurs. Il s'agit de la restituer tout en indiquant où passent les lignes de fracture.

L'enseignement de l'histoire des idées en France néglige cet héritage intellectuel, en le confinant malheureusement à un cercle restreint de spécialistes et en oubliant qu'une part importante de la population n'utilise pas la transcendance pour donner un sens au monde. L'histoire du matérialisme est incontournable pour saisir les enjeux du travail des sciences et pour comprendre comment les savoirs d'aujourd'hui sont les fruits de luttes contre des traditions conservatrices.

L'« **Histoire des philosophies matérialistes** » (620 pages - ISBN : 978-2-84950-124-7 - 31 euros) doit paraître fin mars 2007. L'ouvrage est en souscription sur le site des Editions Syllepse : www.syllepse.net

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 06/03/2007

Article 9 : Augmenter mes quotas d'oxygène



Chapitre V



Article 10 : Racheter leur droit à respirer



Sommaire

- Page 1 Edito : Le roi des néo-cons
- Page 2 à 6 Sur la libéralisation des transports ferroviaires (3)
- Page 7 et 8 La formule Sarkozy
- Page 9 Appel pour le forum social des quartiers populaires
- Page 10 à 12 La participation aux élections : le temps du bilan n'est-il pas venu ?
- Page 12 Edito AL : Libération des femmes, en finir avec l'éternelle année zéro !
- Page 13 EPR : Non, non et non !
- Page 14 à 16 Palestine : la guerre civile n'a pas eu lieu
- Page 17 Rencontres et Lectures
- Page 18 Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER